Image not found or type unknown

Préavis de fin de bail : délais minimum

Par **Ted_C**, le **09/05/2012** à **13:04**

Bonjour à tous,

Voilà ma question, je recherche actuellement un appartement pour lune location saisonnier, 3mois, mais je rencontre quelques difficultés, en effet les propriétaires refusant de le louer leurs appartement seulement pour 3 mois.
Donc voilà ma question, ai-je le droit de signer un bail sans stipuler que je souhaite rester uniquement 3 mois dans l'appartement et donner mon préavis de départ la semaine qui suit mon entre dans l'appartement (cela afin de respecter les 3 mois de délais). Serait-il possible de m'orienter vers le texte de loi pour avoir des preuves tangibles à faire valoir en cas de problème.

En vous remerciant par avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés